



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 1 avril 2026

Objet : Question parlementaire n° 3811 du 20 mars 2026 de Monsieur le Député Ben Polidori concernant « Cybersécurité des ascenseurs au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 20 mars 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et de la Ministre de la Digitalisation.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Polidori.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Digitalisation

(s.) Stéphanie Obertin